



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mercredi 2 mai 2007

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Étude : Indice de masse corporelle dans les régions urbaines du Canada, 2001	2
Enquête sur les perspectives du monde des affaires : secteur de l'hébergement des voyageurs, deuxième trimestre de 2007	2
Enquête de suivi auprès des diplômés, 2005	4
Extraction de charbon, 2005	7

Nouveaux produits	8
--------------------------	----------



Étude : Indice de masse corporelle dans les régions urbaines du Canada 2001

Une convergence de preuves laisse supposer que la prévalence de l'obésité et de l'embonpoint augmente rapidement dans les pays développés et en développement du monde entier, y compris le Canada.

La rapidité de cette augmentation de l'obésité donne à penser qu'elle tient peut-être davantage à nos environnements quotidiens et à nos comportements modernes courants qu'à une évolution du profil génétique de la population.

Entre 1981 et 1996, la prévalence de l'obésité et de l'embonpoint combinés au Canada est passée de 48 % à 57 % chez les hommes et de 30 % à 35 % chez les femmes. Les taux ont crû dans toutes les provinces.

Cette étude, publiée récemment dans l'*American Journal of Public Health*, porte sur les liens entre l'indice de masse corporelle chez les adultes et certaines caractéristiques individuelles, comme le niveau de revenu, les habitudes alimentaires et le stress, ainsi que le statut d'immigrant et les répercussions des caractéristiques des villes et des quartiers dans lesquels les gens habitent.

Les résultats donnent à penser que les milieux urbains au Canada jouent un rôle petit, mais significatif, dans la distribution de l'indice de masse corporelle.

Fondée sur les données du Recensement de 2001 et sur l'Enquête de 2000-2001 sur la santé dans les collectivités canadiennes de Statistique Canada, l'étude révèle que l'indice de masse corporelle est fortement corrélé à la situation sociale (p. ex. les niveaux de revenu et de scolarité).

On observe une énorme variation de l'indice de masse corporelle sur le plan individuel tant chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, l'étude montre que le quartier et la région métropolitaine ont de faibles effets progressifs sur l'indice de masse corporelle chez les deux sexes.

Tant chez les hommes que chez les femmes, le fait de vivre dans un quartier dont les habitants ont un faible niveau de scolarité se traduit par un indice de masse corporelle sensiblement plus élevé, quel que soit leur propre niveau de scolarité. Ce résultat tient peut-être aux normes et pratiques en matière d'alimentation et d'exercice dans ces quartiers, mais il pourrait aussi être lié à des questions de sécurité ainsi qu'à la disponibilité et à la qualité des possibilités de loisirs.

Pour les hommes, le fait d'habiter dans une région métropolitaine très étendue a une incidence supplémentaire sur la masse corporelle, qui vient s'ajouter à celle des caractéristiques individuelles et du quartier. D'autres chercheurs ont également fait

état de résultats liant l'étalement urbain à l'obésité et à l'embonpoint aux États-Unis. Toutefois, c'est la première fois que ce lien a été établi dans les villes canadiennes.

Nota : L'indice de masse corporelle (IMC) se calcule en divisant le poids exprimé en kilogrammes par le carré de la taille exprimée en mètres. Chez les adultes, un IMC de 25 ou plus est synonyme d'embonpoint, tandis qu'un indice de 30 ou plus est synonyme d'obésité. Un homme adulte mesurant 1,8 mètre (5 pi 10 po) et pesant 95 kg (210 livres) aurait un IMC de 30 et serait considéré comme étant obèse.

L'étude intitulée «Body mass index in urban Canada: Neighbourhood and metropolitan area effects» a été publiée dans le numéro de mars 2007 de l'*American Journal of Public Health*. Elle a été préparée par une équipe d'analystes de la Faculté de géographie de l'Université McGill, à Montréal, et d'analystes du Groupe d'analyse et de mesure de la santé à Statistique Canada. Un résumé de l'article peut être consulté en ligne gratuitement, en anglais seulement, à l'adresse <http://www.ajph.org/>. Le texte complet de l'article est également accessible en ligne.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Nancy Ross au 514-398-4307 (nancy.ross@mcgill.ca), Université McGill. ■

Enquête sur les perspectives du monde des affaires : secteur de l'hébergement des voyageurs

Deuxième trimestre de 2007

D'après les récents résultats de l'Enquête sur les perspectives du monde des affaires : secteur de l'hébergement des voyageurs, les attentes des hôteliers canadiens sont bien plus élevées que celles du premier trimestre. Par comparaison avec les trois trimestres précédents, les attentes concernant le nombre de chambres réservées par nuit, le taux d'occupation, le nombre de voyageurs d'affaires, le tarif quotidien moyen des chambres et le nombre d'heures travaillées sont très positives.

Le pourcentage des hôteliers qui s'attendaient à une augmentation du tarif quotidien moyen des chambres est le plus élevé des huit derniers trimestres. Pour le deuxième trimestre de 2007, près de la moitié des répondants (49 %) ont indiqué s'attendre à une hausse du tarif quotidien moyen des chambres, alors que 7 % seulement s'attendaient à une baisse.

Il est prévu que le nombre de chambres réservées par nuit et les taux d'occupation vont croître. Près d'un

hôtelier sur trois s'attend à une hausse du nombre de chambres réservées par nuit (31 %) et de leur taux d'occupation (32 %). Seulement 19 % des répondants prévoient que leur nombre de chambres réservées diminue, alors que 17 % s'attendent à une baisse de leur taux d'occupation.

Un plus grand nombre d'hôteliers (25 %) s'attendaient en outre à une progression du nombre de voyageurs d'affaires que ceux qui s'attendaient à une diminution (18 %). De même, 26 % des hôteliers s'attendent à une augmentation du nombre d'heures travaillées par leurs employés. Par contraste, 15 % prévoient que leurs employés vont travailler moins d'heures.

La pénurie de main-d'oeuvre dans le secteur de l'hospitalité est une entrave majeure. Une pénurie de main-d'oeuvre non spécialisée a été indiquée par 36 % des hôteliers, et 33 % ont noté une pénurie de main-d'oeuvre spécialisée. Pour la première fois, on a demandé aux hôteliers si les fluctuations du taux de change avaient un effet sur la bonne marche de leurs affaires. Un peu plus d'un hôtelier sur cinq (22 %) ont déclaré que les fluctuations du taux de change avaient un impact négatif sur leurs affaires. On a également demandé si la conjoncture économique régionale avait eu une incidence sur leurs affaires et si les inquiétudes de sécurité et la santé publique étaient des problèmes. Environ 1 hôtelier sur 10 (11 %) a indiqué que la conjoncture économique régionale était une entrave, tout comme ceux qui ont mentionné des inquiétudes de sécurité (9 %). Seulement 2 % ont estimé que la santé publique avait été une entrave.

L'enquête menée auprès d'environ 1 500 entreprises, surtout des hôtels, a eu lieu en avril afin

d'évaluer leurs perspectives par rapport aux principaux indicateurs de leurs activités comparativement à la même période l'an dernier. Certains de ces indicateurs incluent les réservations, les taux d'occupation, les tarifs des chambres et les heures travaillées par les employés.

Nota : L'Enquête sur les perspectives du monde des affaires pour le secteur de l'hébergement des voyageurs est rendue possible grâce à l'appui de partenaires de l'industrie, de la Commission canadienne du tourisme et du ministère du Tourisme de l'Ontario. Les résultats sont fondés sur les questionnaires d'enquête qui ont été envoyés à des fournisseurs de services d'hébergement des voyageurs et sont pondérés selon leurs revenus d'exploitation. Par conséquent, les grandes entreprises ont une plus grande incidence sur les résultats, comparativement aux petites entreprises.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 351-0004 et 351-0005.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5050.

Pour obtenir plus de renseignements, pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données ou pour obtenir le document de référence de l'enquête, communiquez avec Irene Ross au 613-951-6305 (irene.pucci@statcan.ca), Division des industries de service. Télécopieur : 613-951-6696. □

Secteur de l'hébergement des voyageurs

	Deuxième trimestre de 2005	Troisième trimestre de 2005	Quatrième trimestre de 2005	Premier trimestre de 2006	Deuxième trimestre de 2006	Troisième trimestre de 2006	Quatrième trimestre de 2006	Premier trimestre de 2007	Deuxième trimestre de 2007
Le nombre de chambres réservées par nuit sera :									
Presque le même (%)	49	47	48	48	48	46	50	45	50
Accru (%)	31	31	27	30	32	26	18	26	31
Moindre (%)	20	23	25	22	20	28	32	29	19
Bilan des opinions	10	8	3	8	12	-2	-14	-3	13
Le taux d'occupation sera :									
Presque le même (%)	51	46	50	48	46	44	51	45	51
Accru (%)	30	32	25	31	35	29	20	28	32
Moindre (%)	20	23	25	22	20	27	29	27	17
Bilan des opinions	10	9	0	9	15	2	-8	1	14
Le nombre de voyageurs d'affaires/commerce sera :									
Presque le même (%)	59	57	57	55	56	55	56	60	57
Accru (%)	23	22	22	24	27	17	15	17	25
Moindre (%)	18	21	21	21	18	27	28	22	18
Bilan des opinions	4	2	1	3	9	-10	-13	-5	8
Le tarif quotidien moyen des chambres sera :									
Presque le même (%)	46	44	46	53	44	43	40	44	44
Accru (%)	39	39	35	34	45	40	40	41	49
Moindre (%)	15	18	19	13	12	18	21	16	7
Bilan des opinions	24	21	16	21	34	22	19	25	42
Le nombre total d'heures travaillées par les employés sera :									
Presque le même (%)	63	62	56	59	54	58	59	61	59
Accru (%)	19	20	20	19	31	25	16	18	26
Moindre (%)	17	18	24	22	15	17	26	21	15
Bilan des opinions	2	2	-4	-3	16	8	-10	-3	11
	Premier trimestre de 2005	Deuxième trimestre de 2005	Troisième trimestre de 2005	Quatrième trimestre de 2005	Premier trimestre de 2006	Deuxième trimestre de 2006	Troisième trimestre de 2006	Quatrième trimestre de 2006	Premier trimestre de 2007
	%								
Les entraves au commerce :									
Pénurie de main-d'oeuvre non spécialisée	15	21	22	24	32	34	36	28	36
Pénurie de main-d'oeuvre spécialisée	21	23	23	21	24	31	29	25	33
Surplus de chambres libres	25	26	21	23	22	22	19	26	24
Fluctuations du taux de change	22
Absence d'attractions ou d'installations complémentaires à proximité	19	16	13	16	12	22	23	25	19
Réputation du Canada en tant que destination touristique	9	11	8	11	11	12	15	19	16
Conjoncture économique régionale	11
Température anormale ou catastrophes naturelles	12	11	4	9	4	4	3	14	11
Inquiétude de sécurité	9
Santé publique	2
Aucune pour l'instant	30	32	38	31	30	26	23	26	24

.. indisponible pour une période de référence précise

Note: Les totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

Enquête de suivi auprès des diplômés 2005

Deux diplômés sur cinq de la promotion 2000 ayant terminé leurs études avec des dettes provenant de programmes gouvernementaux de prêts étudiants avaient intégralement remboursé leur dette cinq ans après l'obtention de leur diplôme.

Sur l'ensemble des diplômés d'un collège ou d'une université canadienne en 2000, 56 % n'avaient

pas de dettes de programmes gouvernementaux de prêts étudiants, alors que 44 % en avaient. Parmi ces derniers, deux diplômés sur cinq s'étaient complètement acquittés de leurs dettes en 2005.

La proportion de diplômés s'étant acquittés de leur dette varie en fonction du niveau de scolarité. Ainsi, les diplômés des études supérieures étaient les plus susceptibles d'avoir remboursé leur prêt, leur pourcentage étant de 46 % comparativement à 42 %

pour les bacheliers et à 36 % pour les diplômés du collégial.

La dette moyenne restante en 2005 se chiffrait à 8 900 \$ pour les diplômés du collégial, et elle était pratiquement la même pour les bacheliers (14 400 \$) et les diplômés des études supérieures (14 300 \$).

Le niveau d'endettement, le revenu ainsi qu'une dette provenant de sources non gouvernementales étaient parmi les facteurs qui pouvaient influencer la capacité du diplômé à rembourser son prêt étudiant.

En effet, les diplômés toujours endettés en 2005 étaient deux fois plus susceptibles d'avoir une dette restante de sources non gouvernementales (60 %) que ceux qui avaient remboursé leur prêt étudiant (30 %).

Par ailleurs, la dette moyenne aux programmes de prêts aux étudiants des diplômés qui s'en était acquitté en 2005 était, à la fin de leurs études, d'environ 6 000 \$ de moins que celle des diplômés encore endettés : 12 800 \$ comparativement à 19 400 \$. On observait l'écart le plus important chez les diplômés universitaires. L'écart entre la dette moyenne des diplômés ayant remboursé leur prêt et celle des diplômés toujours endettés était de plus de 8 000 \$ pour les bacheliers et de presque 10 000 \$ pour les diplômés des études supérieures, tandis qu'il se situait à 4 000 \$ pour les diplômés du collégial.

Dans l'ensemble, 9 diplômés sur 10 occupaient un emploi en 2005, et ce, qu'ils soient endettés ou non. Par contre, le revenu personnel total en 2004 des diplômés ayant remboursé leur dette était de 20 % supérieur à celui de leurs homologues encore endettés. Cet écart relatif était le même pour les bacheliers que pour les diplômés des études supérieures, alors qu'il était

beaucoup moins élevé (13 %) dans le cas des diplômés du collégial.

En outre, un peu moins de la moitié des diplômés débiteurs ont déclaré avoir éprouvé des difficultés à rembourser leur prêt étudiant, comparativement à un sur cinq dans le cas des diplômés ayant acquitté leurs dettes en 2005.

Les diplômés du collégial étaient plus susceptibles d'éprouver des difficultés à rembourser leur prêt étudiant que les bacheliers, la proportion des diplômés du collégial ayant déclaré avoir eu de telles difficultés étant de 10 points de pourcentage supérieure à celle des bacheliers.

Nota : Les données proviennent de l'Enquête de suivi auprès des diplômés (Promotion de 2000), menée en 2005. Cette enquête est un suivi de l'Enquête nationale auprès des diplômés. L'analyse des prêts étudiants porte essentiellement sur les prêts aux étudiants consentis par l'État et n'inclut que les diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études supplémentaires depuis l'obtention du diplôme en 2000.

Définitions, sources de données et méthodes :
numéro d'enquête 5012.

Pour commander des données, pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-7608 ou composez sans frais le 1-800-307-3382 (*educationstats@statcan.ca*), Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation. Télécopieur : 613-951-4441. □

Diplômés ayant des dettes dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants à l'obtention du diplôme, selon qu'ils aient ou non remboursé leur prêt étudiant en 2005

	Tous les niveaux de scolarité	Collège	Baccalauréat	Maîtrise et Doctorat
Diplômés ayant remboursé leur prêt étudiant en 2005				
Nombre estimatif de diplômés	24 882	9 592	11 618	3 673
Montant moyen de la dette à l'obtention du diplôme (\$)	12 800	10 400	14 900	12 700
Montant moyen de la dette en 2005 (\$)
Occupant un emploi en 2005 (%)	93,9	93,3	94,8	92,7
Ayant un revenu personnel en 2004 (%)	96,4	96,6	95,9	97,7
Revenu moyen en 2004 (\$)	49 900	38 400	53 100	68 200
Marié(e) ou en union libre (%)	60,3	58,8	58,0	71,6
Ayant des enfants à charge (%)	37,1	37,7	34,6	43,3
Ayant encore une dette de sources non gouvernementales (%)	29,6	28,1 ^E	30,2 ^E	31,1 ^E
Montant moyen de la dette restante de sources non gouvernementales (\$)	11 700	6 200 ^E	13 300 ^E	17 900 ^E
Difficultés à rembourser leur prêt étudiant gouvernemental (%)	18,2	25,5	14,0	12,3
Diplômés toujours endettés en 2005				
Nombre estimatif de diplômés	32 207	13 723	14 487	3 998
Montant moyen de la dette à l'obtention du diplôme (\$)	19 400	14 500	23 200	22 600
Montant moyen de la dette en 2005 (\$)	12 000	8 900	14 400	14 300
Occupant un emploi en 2005 (%)	92,4	89,4	94,3	95,9
Ayant un revenu personnel en 2004 (%)	96,9	96,4	97,3	97,3
Revenu moyen en 2004 (\$)	41 700	34 000	44 200	57 200
Marié(e) ou en union libre (%)	57,2	55,5	56,4	65,8
Ayant des enfants à charge (%)	41,4	44,9	38,3	40,2
Ayant encore une dette de sources non gouvernementales (%)	59,5	60,4	55,1	71,7
Montant moyen de la dette restante de sources non gouvernementales (\$)	10 700	6 600	12 800 ^E	11 500
Difficultés à rembourser leur prêt étudiant gouvernemental (%)	45,5	51,3	41,0	42,1

... n'ayant pas lieu de figurer
^E à utiliser avec prudence

Note: Les diplômés qui ont poursuivi des études supplémentaires après 2000, ainsi que ceux n'ayant pas fourni le montant dû à l'entrevue de 2002 ou à celle de 2005, sont exclus de ce tableau.

Portrait de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants pour les diplômés endettés à l'obtention du diplôme

	Tous les niveaux de scolarité	Collège	Baccalauréat	Maîtrise et Doctorat
Diplômés endettés à l'obtention du diplôme (%)	43,7	43,2	46,5	37,5
Montant moyen de la dette à l'obtention du diplôme (\$)	16 500	12 700	19 600	17 900
Diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme (%)	33,2	33,2	35,7	25,7
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme (\$)	13 700	10 300	16 200	16 200
Diplômés toujours endettés cinq années après l'obtention du diplôme (%)	22,6	22,5	24,2	18,7
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés cinq années après l'obtention du diplôme (\$)	12 000	8 900	14 400	14 300
Nombre estimatif de diplômés	62 271	26 422	27 847	8 002

Note: Les diplômés qui ont poursuivi des études supplémentaires après 2000 sont exclus de ce tableau.

Extraction de charbon
2005

Il est maintenant possible de consulter les données de 2005 sur l'extraction de charbon.

**Définitions, sources de données et méthodes :
numéro d'enquête 2177.**

Pour commander des données, pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au 613-951-9497 ou composez sans frais le 1-866-873-8789 (energ@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Nouveaux produits

Statistiques des prix des immobilisations, octobre à décembre 2006, vol. 22, n° 4
Numéro au catalogue : 62-007-XWF
(gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1-800-267-6677**

Pour les autres pays, composez le : **1-613-951-2800**

Pour envoyer votre commande par télécopieur,
composez le : **1-877-287-4369**


Pour un changement d'adresse ou pour connaître
l'état de votre compte, composez le : **1-877-591-6963**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 6 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-Xif (Anglais) 11-010-150-03000003



Le Quotidien
Statistique Canada

Le jeudi 6 mai 2007
Heure d'été décalée à 8 h 30



PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1998** 2
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1998, les Canadiens ont effectué un voyage moyen de déplacement au travail et les services de transport urbain, soit le métro le plus fréquenté ou celui des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice des offres d'emploi, mai 2007 10
- Emplois sur les télécommunications à court terme 10
- Aides en formes pécuniaires, septembre 2006 et le 31 mai 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2007. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.